



COMMUNE DE LANHOUARNEAU

Mairie. Place de la Mairie. 29430 LANHOUARNEAU

Tél. 02 98 61 48 87. Fax. 02 98 61 69 17

COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr

www.lanhouarneau.fr

Le 8 février 2017

INFORMATIONS PRIORITAIRES



RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Tous les foyers de la Commune ont été visités par un agent recenseur et connaissent les modes de réponse à l'enquête encadrée par l'INSEE.

Même si la date de clôture officielle du recensement est le 18 février 2017, nous vous demandons de **déposer vos questionnaires papier en mairie, ou de répondre à l'enquête sur le site Internet dédié, pour le lundi soir 13 février 2017 dernier délai**, afin de laisser à la référente municipale le temps de saisir les réponses sur le site que l'INSEE a installé sur son ordinateur en mairie.

Merci à tous pour votre compréhension, et pour le bon accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS :

La Commune a fait réaliser des aménagements de bas-côtés de voiries, pour sécuriser le cheminement des piétons vers le bourg, dans la rue du Calvaire et entre Kergollay et la rue des Ecoles. Tout stationnement de véhicule est donc strictement interdit sur ces zones aménagées.

RÉTRÉCISSEMENT DE CHAUSSÉE, rue d'Arvor :

Pour casser la vitesse des véhicules en provenance de Plounévez-Lochrist, un rétrécissement de la chaussée a été réalisé à hauteur du salon de coiffure, rue d'Arvor.

La priorité est aux véhicules qui vont du centre-bourg vers Placemeur. Ceux qui viennent de Placemeur attendent, en cas de circulation sur les 2 files.

La peinture fluorescente sera faite sur le rehaussement de trottoir, pour le rendre bien visible, dès que la météo le permettra. En attendant, un panneau et des plots assurent la signalisation.